

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1994)
Heft: 64-65: Portrait Jean-Pierre Eichenberger : un suisse créatif

Artikel: Une histoire de cartes postales
Autor: Bruhin, Francine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ture et de congrès. Le complexe de bâtiments, dessiné par l'architecte français Jean Nouvel, coûtera la bagatelle de 180 millions de frs.s., dont 94 millions seront pris en charge par la ville. Thomas Held, l'administrateur de la société qui gère le projet, a même réussi l'exploit de trouver 600 donateurs qui ont déjà promis de verser 40 millions de frs.s. L'édifice comportera un musée des beaux arts, un auditorium de 1800 places - qui devrait être déjà prêt pour les Semaines musicales d'août 1998 - et une salle polyvalente.

OB. Les électeurs du canton d'Obwald ont accepté la nouvelle loi cantonale sur les constructions. Il s'agit d'une loi cadre censée résoudre les problèmes actuels dans ce domaine. Ce que veulent les auteurs de cette loi est une utilisation du sol équilibrée et économique, ainsi qu'un développement raisonnable et ordonné des zones d'habitation. La loi est assortie d'une ordonnance d'application. Plus claire que la précédente, elle va dans le sens d'une déréglementation, notamment par le biais d'une simplification et d'une accélération des procédures d'autorisation, tout en accordant davantage d'autonomie aux communes. La précédente loi ne comptait pas moins de 5 lois, règles d'applications et autres ordonnances...

SG. L'obligation d'accepter un mandat parlementaire et de le remplir jusqu'à la fin de la législature sera abrogée dans les communes citadines du canton de St Gall : ainsi en a décidé le souverain. Actuellement, le recrutement de candidats pour les Parlements des grandes communes st galloises ne pose pas de problèmes. Le système proportionnel règle par ailleurs la succession en cas de retrait prématuré d'un député. Dans les petites communes rurales, qui connaissent le scrutin majoritaire, l'obligation de mandat restera toutefois de rigueur.

TI. Les Tessinois ont dit non à l'initiative lancée par la Lega dei Ticinesi tendant à élever les limites d'exonération fiscale. La Lega proposait en effet d'exonérer les personnes seules ayant un revenu imposable inférieur à 16.100 frs.s. par an et de fixer cette limite à 25.900 frs.s. pour un couple. Cela aurait représenté une diminution de recettes de 128 millions de frs.s. pour les caisses cantonales et de 109 millions pour les communes.

VS. C'est dit : le Valais proposera sa candidature aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Avec une majorité de 61%, les Valaisans ont dit "oui" à la garantie de déficit assurée par le canton. Cette garantie s'élèvera à 30 millions de frs. S'y ajouteront les 30 millions promis par la Confédération, les 15 millions que doit apporter Sion et les 15 autres millions exigés de l'ensemble des communes qui accueilleront des épreuves. A ce titre, il est intéressant de noter que c'est la vallée de Conches, organisatrice des épreuves de ski de fond, qui a le plus largement soutenu le projet ; plus de 75% des électeurs ont en effet dit oui. Cette adhésion est à tempérer au regard d'autres résultats, émanant en particulier de Brigue (53% de non) et de Monthey (55% de non). On constate un moindre engouement dans les villes à caractère industriel, que dans les montagnes à caractère touristique", a déclaré le Conseiller National Pascal Couchepin, qui n'a jamais caché son peu d'enthousiasme pour le projet ni ménagé ses critiques. Brigue s'est sans doute montrée plus préoccupée par sa reconstruction. Quant à Monthey, elle ne se satisfait apparemment pas de n'accueillir que les épreuves de patinages de vitesse et se considère du coup comme un site "au rabais"...■

PHILATÉLIE

Une histoire de cartes postales

PAR FRANCINE BRUHIN

Merci à M. Vuillet pour le prêt de sa collection de cartes postales.

Qui sait, peut-être avez-vous encore, au fond d'un tiroir ou marquant un livre, une de ces cartes postales aux couleurs chatoyantes, humbles souvenirs d'un passé oublié, petits rectangles de cartons qui, pourtant, racontent l'histoire de la Suisse à leur façon.



Le 16 décembre 1909 naissait à Berne le Comité de la Fête nationale, qui devait du reste changer de nom huit ans plus tard pour s'appeler le Comité national suisse pour la Fête du 1^{er} août. Les Suisses étant êtres de consensus, le comité était politiquement et religieusement neutre. Une des activités de ce comité fut de travailler à la création et au développement d'un art - qu'il soit pictural ou littéraire - consacré à la célébration de la fête nationale. C'est ainsi que pour chaque 1^{er} août, le comité mit en vente, en collaboration avec la direction des Postes, un "entier postal".

Un "entier postal" est en fait une carte postale comportant un timbre déjà imprimé. De 1910 à 1938, le comité et la Poste éditèrent ainsi des cartes postales illustrées la plupart du temps d'un épisode de l'histoire suisse. A tout seigneur tout honneur : la première carte du genre rendit hommage à deux héros nationaux suisses : Tell et Winkelried, "Les gardiens de la patrie". Ainsi, les cartes exaltèrent tour à tour l'attachement à la patrie (en 1911, elles reprenaient un épisode des guerres de Bourgogne), la solidarité (en 1915), les vertus familiales, le respect des anciens, les grands hommes (de Pestalozzi à Henri Dunant...) etc. On les trouvait à la vente du 1^{er} au 31 juillet. Elles étaient en outre vendues à un prix légèrement plus élevé que celui des timbres normaux : une carte comportant un timbre de 5 centimes était vendue 20 centimes, celle à 10 cen-

times était vendue à 30 centimes etc. Très vite, une partie des bénéfices de la vente des cartes fut versée à une grande cause, chaque année différente, comme il en est aujourd'hui pour la vente des insignes du 1^{er} août. En 1911, ce fut au profit de faibles d'esprits aveugles et d'enfants invalides. En 1912, pour la Croix Rouge; en 1913 pour la recherche contre la tuberculose; en 1914, pour la Fondation Pestalozzi "Neuhof"... Arrivèrent les années de guerre et une nécessaire solidarité se mit en place. En 1915, le comité du 1^{er} août recueillait des fonds pour les Suisses dans le besoin. Un an plus tard, c'était pour les miliciens en prises aux difficultés. 1917 (comme 1937 d'ailleurs) fut vouée à la Croix Rouge, l'année suivante aux soldats suisses. La paix permit à l'institution de penser à la culture: en 1919, les fonds furent versés à des artistes suisses. La formation des jeunes (en 1920, puis en 1930 pour les écoles suisses à l'étranger), tout comme l'aide aux mères en difficulté en 1926, ou aux infirmières invalides en 1927, l'année suivante étant consacrée aux personnes âgées, ne furent pas non plus oubliés. Aujourd'hui, je l'ai dit, les insignes du premier août ont pris la relève. Mais on ne peut s'empêcher de regretter ces cartes, souvent joliment illustrées, qu'envoyaient nos grand-mères. Peut-être que la poste, un jour, répètera son geste de 1991 : cette année-là, elle publiait l'ultime entier postal, en commémoration du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. ■



1929. "Deux jeunes hissant le drapeau". De J. Courvoisier.



1920. "Bucherons". De M. B. Wieland.



1911. Un épisode des guerres de Bourgogne.



1910. "Les gardiens de la patrie : Tell et Winkelried". De R. Schaupp.

Die wächter der heimut
« dro patria »

PHILATÉLIE

LE MESSAGER SUISSE
JUILLET/AOÛT 94

27

REVUE DE PRESSE

LE MESSAGER SUISSE
JUILLET/AOÛT 94

26